SECURIMED
Expert de la santé au travail

Fiche technique

Lunettes de protection Overlight Bollé Safety, réf. 102EWA

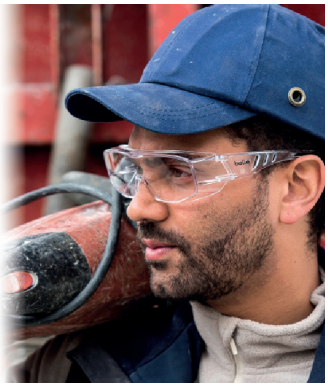

Description

- Les lunettes de protection OVERLIGHT Bollé Safety sont la nouvelle génération de surlunettes.
- Elles possèdent une monture ultra enveloppantes et esthétiques.
- Elles garantissent une protection latérale, supérieur et inférieure, offrant une sécurité maximale à tous, porteurs de verres correcteurs ou non.
- Elles peuvent être utilisées comme lunettes ou sur-lunettes de protection.
- Elles s'adaptent parfaitement à toutes les morphologies et offrent un port agréable.
- Légères, elles sont parfaites pour une utilisation longue durée.
- Elles sont indiquées pour le travail en industrie et laboratoire.
- Elles sont conformes aux normes de protection oculaire : EN 166 FT 1; EN 170 2C-1,2.

Caractéristiques techniques

- **Matériaux :** - Oculaires, Monture et Branches : en Polycarbonate ;
  - Tresse, Mousse : non applicable ;
  - Faces de rechange : non.
- **Coloris :** verre incolore.
- **Traitement :** qualité optique parfaite, verres avec traitement anti-rayures, anti-buée et anti-UV.
- **Dimensions :** - Epaisseur oculaires : 2,4 mm ;
  - Galbe : 2.75.
- **Poids :** 33 g (légères pour une utilisation longue durée).
- **Nettoyage/Soin :** nettoyer régulièrement. Bollé Safety recommande de n'utiliser que les solutions optiques B-Clean.
- **Conditions d'entretien :** Les oculaires piqués, rayés ou endommagés doivent être remplacés par les produits complets d'origine. Si la monture est abîmée, remplacer également tout l'article.
- **Conditions de stockage :** stocker dans un environnement sec et propre. Après chaque utilisation, il est recommandé de conserver les lunettes ou le masque de protection dans un étui microfibre ou un étui semi-rigide.
- **Conformité :** conformes aux normes EN 166 FT 1 et EN 170 2C-1,2 (voir détails ci-dessous).

Modèle	Version	Marquage oculaires	Marquage Monture	Traitements
OVERLIGHT	Incolore	EN 170 2C-1,2 1 FT CE	EN 166 FT CE	Anti-rayures / Anti-buée

- **Marquage des Oculaires :** - **EN 170** : filtres de protection anti-UV pour les activités où la source de rayonnement UV est prédominante ;
  - **2C** : garantit la bonne perception des couleurs sans aucune altération ;
  - Symboles pour la classe optique : **1** - Travaux continus ;
  - Symboles de résistance mécanique : **F** - Impact à faible énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 45 m/s. Protection maximum pour les lunettes à branches ;
  T - cette lettre, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à température extrême.
  - Autres symboles : Norme européenne et Identification fabricant.
- **Marquage de la monture :** - **EN 166** : garantie de résistance minimale de la protection aux risques courants (chute de la protection sur le sol, vieillissement à la lumière, exposition à la chaleur, corrosion etc.) ;
  - **F** : Impact à faible énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 45 m/s. Protection maximum pour les lunettes à branches.
  - **T** : cette lettre, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à température extrême.
  - Autres symboles : Norme européenne et Identification fabricant.

  Les certificats d'homologation des produits Bollé Safety aux normes CE sont envoyés sur simple demande.